



# Conseil d'établissement 2023-2024

**Date :** Le 26 février 2024

**Heure :** 19 h

**Endroit :** Par TEAMS et à l'école Vents-et-Marées

**Présents lors de la rencontre :** Stéphanie Pelletier, Vanessa Larouche, Nadine Thériault, Sophie Gagnon, Alain Bellavance, Sébastien Dumont, Meghan Vézier et Marie-Pier Dubé.

**Absents :** Frédérique Grenier-Tardif, Hélène Dubé, Jessica Poirier et Sylvie Bouchard.

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
1. <b>Accueil</b>	Mme Stéphanie souhaite la bienvenue à tous les membres. Vérification s'il y a quorum. La séance du conseil d'établissement peut ainsi être légalement tenue.	
2. <b>Adoption de l'ordre du jour</b>	Il n'y a pas de lecture de l'ordre du jour, car tous l'ont reçu avant la réunion.  <b>IL EST PROPOSÉ PAR</b> Mme Nadine Thériault  <b>QUE</b> l'ordre du jour soit adopté tel quel. <b>La proposition est adoptée à l'unanimité. [CE2024-02-001]</b>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p><b>3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 29 janvier 2024</b></p>	<p>Il n'y a pas de lecture du procès-verbal, car tous l'ont reçu avant la réunion.</p> <p><b>IL EST PROPOSÉ PAR</b> Mme Meghan Vézier</p> <p><b>QUE</b> le procès-verbal du 29 janvier dernier soit adopté tel quel.</p> <p><b>La proposition est adoptée à l'unanimité. [CE2024-02-002]</b></p>	<p>Le procès-verbal sera publier sur notre site Internet.</p>
<p><b>4. Bonne (s) nouvelle (s)</b></p>	<p>Les parents ont grandement apprécié l'aide financière pour les cahiers activités. Nous avons été en mesure de venir en aide à tous les parents qui avaient des comptes en souffrance. M. Yves mentionne que c'est une excellente nouvelle, malgré la situation financière difficile que vive présentement plusieurs familles. Quant au montant restant, en lien avec la vente de fleurs, ces sommes serviront à défrayer des repas aux services de garde.</p> <p>La fondation Louperivienne a confirmé qu'encore cette année, des bourses seront offertes à un élève par classe ayant fait preuve de persévérance.</p>	
<p><b>5. Obligations pédagogiques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Normes et modalités (deuxième communication) et examens de juin</li> </ul>	<p>Le ministère a envoyé deux ajustements, en lien avec les normes et modalités. Dû aux nombreux jours de grève dans plusieurs secteurs, des changements ont eu lieu quant à l'horaire des examens de fin d'année ainsi que la date de fin d'étape. Pour notre part, nous avons décidé de garder statu quo pour notre fin de deuxième étape. Cependant, pour les</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Taux de réussite de notre clientèle (réflexion)</li> <li>• Grille-matières (approbation)</li> <li>• Organisation scolaire (listes des écoles 24-25, actes d'établissements 24-25 et clientèle)</li> </ul>	<p>rencontres de parents, nous aurons un délai plus grand et nous serons en mesure de respecter les normes. Les examens de juin ont été repoussés. Étant donné que nos activités tomberont parfois sur les nouvelles dates des examens ministériels, certaines sorties devront être changées pour certains groupes.</p> <p>Habituellement, les garçons réussissent aussi bien que les filles. Toutefois, la première étape n'a pas été aussi bien réussie pour les garçons. Nous verrons, dépendamment des résultats de la deuxième étape en mars ou en avril, si nous devons accompagner davantage les garçons, afin de les soutenir.</p> <p>M. Yves nous partage et nous explique les grilles-matières. Il nous propose de les garder en statu quo pour les deux écoles.</p> <p><b>IL EST PROPOSÉ PAR</b> M. Sébastien Dumont</p> <p><b>QUE</b> les grilles-matières soient adoptées telles quelles.</p> <p><b>La proposition est adoptée à l'unanimité. [CE2024-02-003]</b></p> <p>M. Yves nous présente les deux documents en lien avec l'organisation scolaire 2024-2025. Nous avons le nombre minimal pour ouvrir nos groupes de la maternelle 4 ans, dans chacune de nos écoles. À St-Arsène, nous avons 12 inscriptions en maternelle 4 ans et 12 inscriptions en maternelle 5 ans. Pour ce qui est de Cacouna, nous avons 8 inscriptions en maternelle 4 ans et 14</p>	<p>Prochain C.É.</p>

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<ul style="list-style-type: none"> <li>Dérangements pédagogiques, art. 87</li> </ul>	<p>en maternelle 5 ans. Ce sera donc statu quo pour l'organisation scolaire l'an prochain, au préscolaire, pour l'instant.</p> <p>Concernant la clientèle scolaire globale, elle se situera entre 150 et 155 élèves pour Cacouna et entre 128 et 130 élèves pour St-Arsène.</p> <p>Début avril, nous aurons un retour pour l'organisation des groupes 2024-2025.</p> <p><b>IL EST PROPOSÉ PAR</b> M. Sébastien Dumont</p> <p><b>QUE</b> les actes d'établissements 2024-2025 soient adoptés tels quels.</p> <p><b>La proposition est adoptée à l'unanimité. [CE2024-02-004]</b></p> <p>St-Arsène : la sortie blanche qui devait avoir lieu mercredi le 28 février est malheureusement annulée, en raison de la condition météorologique peu favorable (pluie). Aucune date ultérieure ne sera ajoutée.</p> <p>Une sortie est prévue pour les élèves du préscolaire au Parc des chutes de Rivière-du-Loup avec les parents et peut être une crème molle.</p> <p>Une sortie pour les élèves de la 1<sup>re</sup> à la 5<sup>e</sup> année est aussi prévue. Informations à venir.</p> <p>Cacouna : une activité par niveau sera proposée. Elles auront lieu en mai et en juin. Les élèves de 6<sup>e</sup> année des deux écoles feront leur sortie ensemble possiblement à Québec.</p> <p>À Cacouna, les locaux sont utilisés actuellement les mercredis soirs, pour des cours d'entraînement. Un critère de</p>	<p>Prochain C.É.</p> <p>Prochain C.É.</p>

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<ul style="list-style-type: none"> <li>Utilisation des locaux, art. 93</li> </ul>	<p>location n'étant pas respecté (personne responsable à la porte), nous devons revoir les procédures.</p> <p>Pour ce qui est de St-Arsène, les critères de location sont respectés. Toutefois, la porte qui donne accès à l'école demeure problématique. Nous devons trouver une solution pour remédier à la situation.</p>	
<p><b>6. Suivi des dossiers</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Sélection d'un parent engagé</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>Budget 2023-2024 (suivi)</li> <li>Retour sur la formation confinement barricadé</li> <li>Scolago : avantages et faiblesses</li> <li>Projet de cirque</li> </ul>	<p>M. Yves a écrit une lettre pour un parent engagé et il nous la présente, afin de faire la nomination de M. Martin Lévesque.</p> <p><b>IL EST PROPOSÉ PAR</b> Mme Meghan</p> <p><b>QUE</b> la candidature de M. Lévesque soit adoptée.</p> <p><b>La proposition est adoptée à l'unanimité. [CE2024-02-005]</b></p> <p>Les budgets vont bien. Les chiffres seront présentés au prochain C.É.</p> <p>Un total de 95 % du personnel a reçu la formation. Le service de garde n'est pas inclus dans ce pourcentage.</p> <p>Prochaine rencontre.</p> <p>Prochaine rencontre.</p>	<p>Prochain. C.É.</p> <p><i>Prochain C.É.</i></p> <p>Prochain C.É.</p>
<p><b>7. Parole aux membres</b></p>	<p>Aucun point.</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
8. Informations	Document sur la semaine nationale de l'engagement parental qui se tiendra du 27 mai au 2 juin. Sommes-nous intéressés à nous joindre au mouvement ? Étant donné que cela arrive dans la période des examens, nous mettons le projet sur la glace et M. Yves présentera le projet à la prochaine équipe-école.	Prochaine équipe-école.
9. Comité de parents	Prochaine rencontre.	
10. Conseil d'administration 2023-2024	Aucun point.	
11. CCSÉHDAA	Aucun point.	
12. Correspondance	Aucune correspondance.	
13. Questions de l'assemblée	Aucune question.	
14. Levée de l'assemblée	<p><b>IL EST PROPOSÉ PAR</b> Mme Vanessa Larouche  <b>QUE</b> l'assemblée soit levée 20 h 09.</p> <p><b>La proposition est adoptée à l'unanimité. [CE2024-02-006]</b></p>	

---

Stéphanie Pelletier, présidente

---

Yves Ouellet, directeur